



La Roche Posay Vacances - Conditions générales de location

Conditions générales de location

Ce contrat est strictement personnel et ne peut en aucun cas être cédé à une autre personne. Pour être enregistrée, cette demande de réservation doit obligatoirement être retournée avec votre premier paiement représentant 30 % du montant du séjour. *Le client s'engage à régler le solde du séjour au plus tard 30 jours avant l'arrivée. Pour tout paiement par carte bancaire, le solde sera automatiquement prélevé 30 jours avant la date d'arrivée. Si vous souhaitez régler par un autre moyen, il est obligatoire de nous prévenir et d'adresser votre règlement 30 jours avant la date d'arrivée. Un retard de paiement entraînera l'annulation de la réservation.*

Un départ anticipé, une arrivée tardive, une annulation ne donneront lieu à aucun remboursement par le camping lui-même et les paiements seront conservés comme indemnités. Cependant nous vous conseillons vivement de prendre l'assurance annulation qui vous est proposée. Si l'emplacement ou la location n'est pas occupé par le client 24 h après la date prévue et que le retard n'a pas été signalé, le gestionnaire disposera de l'emplacement ou de la location. Le client est tenu de respecter le règlement intérieur du camping et doit être assuré pour sa responsabilité civile étendue à la pratique du camping-location. Pour des raisons de sécurité, les mineurs doivent obligatoirement être accompagnés d'au moins un de leurs parents.

Location emplacement

Les emplacements sont loués de 14 h à 11 h. Une arrivée avant 14 h ou un départ après 11 h entraînera le paiement d'une journée supplémentaire. L'emplacement fixé par le gestionnaire tient compte autant que possible des préférences du client. Ces préférences sont à préciser dès la réservation mais ne peuvent en aucun cas être garanties ou exigées. Les chiens sont acceptés sous réserve : d'être tenus en laisse à l'intérieur du parc y compris sur l'emplacement loué, d'être promenés à l'extérieur du parc pour leurs besoins. Ils sont interdits dans l'espace aquatique, l'aire de jeux des enfants, les sanitaires douches et salle de bains enfants. A l'arrivée vous devez obligatoirement présenter le carnet des vaccinations et certificat à jour.

Location cottages

Les hébergements sont loués à la semaine de 16h à 10h en haute saison, et de 15h à 15h pour les courts séjours (2/3 nuits) en basse saison. Pour les séjours cure 20 nuits, séjour du dimanche 16h au samedi 12h. Il est interdit de fumer à l'intérieur des hébergements. Les couvertures et oreillers sont fournis. Les draps et les taies d'oreillers ne sont pas fournis. Personne supplémentaire au nombre prévu dans la location sur demande (selon le type d'hébergement, si acceptée, une seule).

Une caution de 200 € sera à régler à l'arrivée.

Les parents ayant des jeunes enfants devront veiller à la protection des matelas. En cas d'accident, une compensation pour détérioration de matériel sera prélevée sur la caution. Le client devra rendre les lieux en parfait état de propreté, une vérification des lieux sera faite par notre gouvernante après votre départ. Possibilité de ménage par nos soins avec supplément (de 40 € à 60 € selon l'hébergement).

L'installation de tentes est interdite à côté des cottages.

Assurance annulation

Avant le début du séjour si l'un des événements suivants survient :

- maladie grave ou accident grave ou encore décès atteignant vous-même, votre conjoint (ou concubin déclaré), l'un de vos ascendants, descendants, gendres ou belles-filles;
- décès d'un frère, d'une sœur, d'un beau-frère ou d'une belle-sœur;
- dommages matériels important atteignant vos biens propres et nécessitant impérativement votre présence;
- licenciement économique;
- accident ou vol total de votre véhicule et/ou de votre caravane survenant sur le trajet (direct) pour se rendre sur le lieu du séjour;
- l'obtention, après la date de réservation de la location, d'un contrat de travail à durée indéterminée.

Vous serez remboursé :

- 25 % du montant du séjour en cas d'événement survenant entre la date de réservation et le 30ème jour avant la date d'arrivée de la réservation

- 100 % du montant du séjour en cas d'événement survenant moins du 30ème jour avant la date d'arrivée.

Pendant votre séjour, si l'un des événements ci-dessus survient et vous contraint à interrompre votre séjour : vous serez remboursé de la somme correspondante à la partie du séjour non effectué et déjà facturé par le camping.

Droit à l'image

Vous autorisez expressément et sans contrepartie La Roche Posay Vacances à utiliser sur tout support les photos de vous ou de vos enfants qui pourraient être prises au cours de votre séjour, pour les besoins publicitaires du camping.